



CONSEIL EN ORGANISATION

Répondre aux enjeux RH dans un contexte budgétaire contraint impose aux collectivités d'optimiser leur organisation et la gestion de leurs ressources.

Face à ces problématiques, le service conseil en organisation proposé par le centre de gestion d'Eure-et-Loir vous accompagne dans l'atteinte de vos objectifs par des solutions opérationnelles et adaptées s'appuyant sur une expertise méthodologique et technique.

VOS OBJECTIFS

- Optimiser les ressources de votre collectivité pour réaliser vos projets ;
- Analyser et remédier à un dysfonctionnement constaté ;
- Réorganiser vos services suite au départ d'un de vos agents ;
- Organiser une nouvelle structure à la suite de la création ou de la fusion de collectivités.

NOS SOLUTIONS

- Atteindre vos objectifs politiques en terme de fonctionnement des services publics ;
- Améliorer les conditions de travail pour limiter les risques psychosociaux ;
- Repenser et adapter votre organisation du travail avec un regard professionnel, extérieur et neutre ;
- Accompagner votre conduite au changement avec un suivi et des outils personnalisés.

NOTRE PRESTATION

BÉNÉFICIAIRES

- ✓ Collectivités affiliées
- ✓ Collectivités non affiliées
- ✓ Fonctions publiques d'État et hospitalière

TARIFICATIONS

Les tarifs en vigueur sont disponibles sur le site Internet du centre de gestion : cdg28.fr

CONTACT

Pôle Accompagnement
vers l'Emploi Territorial
Maxime REGNAULT

☎ 02 37 91 43 43

✉ emploi@cdg28.fr

1 Phase de lancement



Analyse de la demande, définition d'un comité de pilotage, formalisation des engagements réciproques.

2 Diagnostic



Étude de votre organisation et du fonctionnement de la collectivité pour évaluer la méthodologie et les dispositifs existants.

3 Plan d'action



Propositions opérationnelles et préconisations concrètes afin d'améliorer votre organisation et renforcer son efficacité pour atteindre vos objectifs.

4 Accompagnement et conseils



Optimisation des solutions livrées par un accompagnement dans leur mise en œuvre à travers un suivi périodique et des conseils personnalisés.

Parce que les changements sont mieux acceptés lorsqu'ils sont partagés, élus et agents sont étroitement associés aux différentes phases du plan d'action.

Téléchargez et complétez la fiche de demande d'intervention disponible sur le site internet du centre de gestion : cdg28.fr